

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE Directive 91/155/CEE

---

### AUXILAM LP 40

---

#### 1. IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA COMPAGNIE

Désignation Commerciale	AUXILAM LP 40
Fournisseur	CHABBERT CHIMIE SARL Le Causse – Espace Initiative 81290 LABRUGUIERE (France)
	Tél. 33 (0)5 63 74.26.77 Fax. 33 (0)5 63 74.26.78

#### 2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Alkyl sulfate en solution aqueuse, sel de sodium  
Concentration > 20%  
Symbole : Xi  
Phrases R 38, 41

#### 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Xi Irritant  
R 38 : Irritant pour la peau  
R 41 : Risque de lésions oculaires graves

#### 4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Inhalation :	Non applicable
Contact avec la peau :	Rincer à l'eau courante pendant 10 minutes et au savon doux. Oter les vêtements contaminés.
Contact avec les yeux :	Rincer à l'eau courante pendant 10 minutes. Si nécessaire consulter un spécialiste.
Ingestion :	Rincer la bouche, boire beaucoup d'eau, et consulter un médecin.

---

## 5. MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens appropriés : Mousse, poudre extinctrice, anhydride carbonique, eau pulvérisée.

---

## 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Protection individuelle : Eviter le contact avec la peau et les yeux

Protection de l'environnement : Ne pas rejeter à l'égout

Méthode de nettoyage : Utiliser une matière absorbant les liquides (sable, sciure)

---

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation : Eviter toute flamme ouverte

Stockage : Maintenir les emballages fermés hermétiquement. Stocker le produit à température ambiante, à l'abri du chaud et du gel. Dans le cas de stockage à basse température, des cristaux peuvent apparaître. Cet effet est réversible sous agitation du produit et un léger réchauffement.

---

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection individuelle : Protection des mains : Gants en caoutchouc  
Protection des yeux : Lunettes étanches

---

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : Liquide

Couleur : Jaune

Odeur : Caractéristique

PH : 7.5 – 8.5 (sol 2%)

Point éclair : > 100°C

Masse volumique : 1.1 environ à 20°C

Solubilité : Soluble dans l'eau en toutes proportions

Viscosité : 10mPas.s à 20°C

---

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

Matières à éviter : Aucune dans les conditions normales d'emploi

---

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Aucun effets néfastes pour la santé n'a été noté.

---

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Environnement aquatique : Facilement et rapidement biodégradable.  
Biodégradabilité > 90 %

---

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Incinération dans un centre agréé.

---

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non réglementé.

---

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Classification et étiquetage selon les arrêtés des 10 Octobre 1983 et 21 Février 1990 en application des directives CEE n° 67-548 et 88-379.

Symbole de Danger : Xi Irritant

Phrases R : R 38 : Irritant pour la peau  
R 41 : Risque de lésions oculaires graves

Phrases S : S 26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
S 28 : Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.  
S 37 / 39 : Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux / du visage.

Prescriptions nationales : Substances dangereuses.

Code du travail :  
- articles L 231-6 et 7  
- articles R 231-51 à 58-2 (prévention du risque chimique)

Arrêté du 10/10/83 (J.O du 21/1/84) modifié (étiquetage).  
Voir fascicule spécial n°90/1 bis du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle.

---

## 16. AUTRES INFORMATIONS

---

**Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date mentionnée et sont donnés de bonne foi.**

**L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.**

**Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit**

---

N° de version : 0001

Date de révision : 1.08.1999